

Arrêté du 13 Rajab 1432 correspondant au 15 juin 2011 portant nomination des membres de la commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse.

Par arrêté du 13 Rajab 1432 correspondant au 15 juin 2011 sont nommés en qualité de membres de la commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse, pour une durée de quatre (4) ans, en application des dispositions du décret exécutif n° 94-175 du 3 Moharram 1415 correspondant au 13 juin 1994 portant application des articles 21, 22 et 29 du décret législatif n° 93-10 du 23 mai 1993, modifié et complété relatif à la bourse des valeurs mobilières, Mme. et MM. :

— Khedidja Hemici, représentant le ministre de la justice, garde des sceaux,

— Mustapha Tamelghaghet, représentant le ministre chargé des finances,

— Athmane Lakhlef, représentant le ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique,

— Saïd Dib, représentant le gouverneur de la banque d'Algérie,

— Akli Brikh, représentant les dirigeants des personnes morales émettrices de valeurs mobilières,

— Mohamed Samir Hadj Ali, représentant l'ordre national des experts-comptables, commissaires aux comptes et comptables agréés.

Le présent arrêté prend effet à compter de la date de sa signature.